



Bulletin d'information

RI-RTF

Novembre 2014 / Volume 3, numéro 1

Pour tout savoir sur l'implantation
des changements concernant les RI-RTF

LE CADRE DE RÉFÉRENCE – Les ressources intermédiaires (RI) et les ressources de type familial (RTF)

Publié le 15 avril 2014, le nouveau cadre de référence remplace le Guide d'orientation sur la pratique professionnelle et la ressource de type familial (mai 2003) et le Cadre de référence sur les ressources intermédiaires (avril 2001). Il vise à soutenir les établissements dans l'organisation, la gestion et la prestation des services en RI-RTF, à faire évoluer les pratiques, les harmoniser et favoriser le développement d'un partenariat avec les ressources.

Ce bulletin a pour but de présenter aux acteurs impliqués dans l'offre de service en RI-RTF les principaux sujets traités dans le cadre de référence et d'identifier les outils disponibles pour favoriser son implantation.

Le nouveau cadre de référence RI-RTF constitue la pièce maîtresse des orientations ministérielles.



Orientations du cadre de référence

Les orientations du cadre de référence ont pour but de guider l'établissement afin de s'assurer que l'ensemble des services rendus à l'utilisateur le soit dans le respect de ses droits et de ses besoins en conformité avec les lois et les règlements applicables. Voici les six orientations du cadre de référence :

- Favoriser l'intégration et la participation sociale de l'utilisateur ;
- Assurer des services de qualité ;
- Favoriser l'accessibilité à une RI-RTF ;
- Assurer la stabilité de l'utilisateur dans son milieu de vie et la continuité des services qui lui sont offerts ;
- Mettre en place une organisation de services efficace et efficiente qui s'inscrit dans une culture et une gestion intégrée de la qualité ;
- Assurer des relations entre l'établissement et la RI-RTF qui soient fondées sur la bonne foi et les valeurs du présent cadre de référence.

Un contenu d'intérêt pour l'ensemble des acteurs

Le cadre de référence s'adresse principalement aux établissements concernés par les RI-RTF ou les usagers confiés à ces ressources, plus particulièrement à leur personnel clinique et administratif. Il est reconnu que tous les autres partenaires, incluant les ressources elles-mêmes, y trouveront les principaux éléments qui guident la pratique des établissements et de leurs représentants au regard de l'organisation, de la gestion et de la prestation des services en RI-RTF.

La conception et la structure du cadre de référence reposent sur des approches scientifiques et des assises légales, administratives, conceptuelles et contractuelles. Tous les travaux se sont déroulés avec une préoccupation constante de l'utilisateur et de la qualité des services à lui être rendus.



Les renseignements présentés dans le cadre de référence sont :

- Un historique et un portrait sociodémographique des RI-RTF ;
- La conception et l'architecture du cadre de référence, ses assises, ses orientations, ses principes directeurs, ses objectifs ;
- Les RI-RTF, plus précisément les composantes des ressources, les types de ressources et d'organisations résidentielles, la description des services de soutien ou d'assistance ainsi que différentes modalités reliées à la limitation d'exercice, la reconnaissance, les régimes de représentation, les accidents/incidents, les régimes de traitement des plaintes, le code d'éthique, le dossier de la ressource et de l'utilisateur, la cessation des services ;
- La démarche de recrutement et d'évaluation d'un postulant, plus précisément une description de chacune des étapes de cette démarche, des adaptations pour chaque type de ressources, des spécifications concernant les appels d'offres et les cinq dimensions de l'évaluation d'un postulant ;
- Les rôles et responsabilités de l'établissement public, plus précisément la description du suivi professionnel de l'utilisateur et du contrôle de la qualité des services rendus à l'utilisateur par la ressource et l'établissement ;
- La relation entre l'établissement et la ressource, les valeurs sur lesquelles elle repose et le partenariat ;
- Une brève présentation du Système d'information sur les ressources intermédiaires et de type familial (SIRTF).

Outils pour favoriser l'implantation du cadre de référence dans les établissements

Tous les acteurs concernés par l'offre de service en RI-RTF sont invités à prendre connaissance du cadre de référence. Ce document se veut complet. Élaboré par des experts, il est écrit dans un langage simple et accessible pour en faciliter la compréhension. Il est diffusé sur le site internet du MSSS dans la section Documentation sous l'onglet Publications.

Une formation sur le cadre de référence a été offerte par le MSSS à l'automne 2013 à des agents multiplicateurs provenant des établissements de toutes les régions du Québec. Une journée de présentation du cadre de référence a également été offerte aux représentants des associations et organismes représentatifs.



En plus du cadre de référence lui-même, d'autres outils sont à la disposition des établissements afin de favoriser son appropriation par l'ensemble des acteurs concernés:

- Document PowerPoint de la formation des agents multiplicateurs : ce document peut être réutilisé et adapté pour offrir de la formation aux acteurs concernés des établissements ;
- DVD *Support aux formations sur le cadre de référence – Les ressources intermédiaires et les ressources de type familial* : maintenant disponible pour tous les établissements concernés par l'offre de service en RI-RTF, ce DVD se veut un outil de support lors des séances de formation offertes par les agents multiplicateurs. Il permet de transmettre les messages importants de certains chapitres du cadre de référence ;
- Bulletin d'information RI-RTF : les prochains bulletins traiteront des principaux chapitres du cadre de référence et permettront de faire ressortir les éléments essentiels à retenir pour son appropriation et son implantation.

Pour des questions et des commentaires sur ce bulletin, communiquez avec Julie Couture :

julie_couture@ssss.gouv.qc.ca